

Chaise multi-tâches - Dossier mesh



Produit de référence

Fabricant Artopex Inc.
Catégorie* Chaise multi-tâches
Description Chaise composée d'une structure en bois, plastique et acier. Coussins de siège en polyuréthane moulé recouvert d'une couche de fibre hydrofuge en polyester. Dossier, appuie-bras, base et manettes en plastique.

Lieu assemblage final Division Tec Innovation Inc. 4001 Portland, Sherbrooke QC J1L1X9, Canada
Produit de référence Vortex (dossier "mesh")

*Catégorie telle que définie par la norme ANSI/BIFMA e3 (certification Level)

Contact - Service client

sac@artopex.com
 1 833 363-3041
 Pro-Meubles, 800 Vadnais
 Granby QC J2J 1A7 Canada

Contact - Service environnement

eco@artopex.com
 1 800 378-0189
 Pro-Meubles, 800 Vadnais
 Granby QC J2J 1A7 Canada

Contenu recyclé*	Poids du matériau		Pre-consumption	Post-consumption	Recyclage total	Possibilité de Réemploi Recyclage Valorisation***
	Lbs.	%	%	%	%	
**Acier type 2	12,2	60,1	19,5	69,0	88,5	OUI
Bois	1,8	9,0	100,0	0,0	100,0	OUI
Plastique	5,1	25,0	0,0	0,0	0,0	OUI
Polyester	0,2	1,0	0,0	0,0	0,0	OUI
Tissu	0,4	2,0	0,0	100,0	100,0	OUI
Mousse	0,6	3,0	0,0	0,0	0,0	OUI
Total	20,4	100,0	20,7	43,4	64,1	

*Calcul basé sur un minimum de 95% du poids du produit de référence

**Acier type 2 : taux moyen de l'industrie de l'acier

*** Les possibilités de réemploi, de recyclage et de valorisation varient selon l'emplacement géographique du produit en fin de vie.

Certifications



Documentation supplémentaire

[Rapport de responsabilité sociale de l'entreprise](#)

[Certifications \(détails\)](#)

[Guide de nettoyage](#)

Déclaration de non-obsolésence

Artopex garantit ses produits contre tout défaut de conception, de matériaux et de fabrication, pour une durée spécifique à chaque collection de produit. Notre intention est de faire prolonger la durée de vie de nos produits aussi longtemps que possible, conformément à nos engagements envers nos clients et l'environnement. Si, pendant la durée de cette garantie, Artopex reçoit une déclaration écrite, Artopex, s'engage à réparer ou remplacer par un produit comparable de son choix tout pièces ou produit expédié après 1ere juillet 2011 qui ne peut être utilisé normalement à cause dudit défaut, sans aucun frais pour l'acheteur original.